

INTERPELLATIONS.

18.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Blumenthal, demandant des informations additionnelles en rapport avec les descentes qui ont été faites dans les maisons de désordres depuis l'année 1913; (b) M. l'échevin Létourneau, demandant que les ingénieurs de la Cité étudient la cause de l'inondation de la partie Sud-Ouest du quartier Saint-Henri; (c) M. l'échevin Ward, en rapport avec le nettoyage des rues; (d) M. l'échevin Lavergne, en rapport avec l'inconvénient causé par les abattoirs de l'Est; (e) M. l'échevin Dubeau, s'il est opportun de demander des soumissions séparées pour la construction de la bibliothèque publique; (f) M. l'échevin Therrien, s'il serait opportun de donner des quartiers convenables aux Commissaires du Feu; (g) M. l'échevin L. A. Lapointe, pour un état complet des dépenses encourues en rapport avec la poursuite intentée contre Pelland et autres fonctionnaires du Département des Egouts.

MOTIONS.

19.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Qu'aux termes des dispositions du Règlement No 105 et amendements concernant la santé, et à ceux de l'acte concernant la santé publique (51-52 Vict., chap. 47, Québec), et conformément aux ordonnances du Conseil d'Hygiène de la Province — le Bureau de Santé de la Cité de Montréal pour l'année civile courante se compose des membres de la Commission d'Hygiène et de Statistiques, savoir: Son Honneur le Maire, M. l'échevin Létourneau, Président, MM. les échevins Dubeau, Denis, Dubois, O'Connell, Blumenthal et Turcot, et que le Dr Séraphin Boucher soit nommé Officier de Santé et Médecin Officier de Santé pour ladite Cité, et investi de tous les pouvoirs que confèrent à ce fonctionnaire les lois et règlements précités.

20.—M. l'éch. PAUZE, appuyé par M. l'éch. BARBEAU, Propose: Que le Bureau des Commissaires soit prié de donner des instructions pour qu'à l'avenir une copie des plans et devis des différents travaux municipaux soit envoyée au "Builders' Exchange" avec une copie des demandes de soumissions afin que les membres de cette association puissent en prendre connaissance et soumissionner s'ils le désirent.

Cette proposition est déclarée hors d'ordre par Son Honneur le Maire.

21.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil désirent exprimer à M. l'échevin Turcot, député, et à l'honorable Alphonse Racine, Conseiller Législatif, toute leur appréciation des services qu'ils ont rendus à la Ville en assumant la paternité du bill de la Ville de Montréal à la Législature Provinciale;

Que ce Conseil reconnaît que, si la Ville a obtenu tant de succès devant la Législature, c'est grâce à l'attention suivie et à l'appui énergique que ces messieurs ont donnés à cette mesure, et il les prie de vouloir bien accepter leurs vives félicitations et leurs sincères remerciements.

21½.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec chagrin le décès de Madame David, l'épouse bien-aimée de l'Honorable Sénateur David, le Greffier de la Cité de Montréal, et ils prient M. David et sa famille de bien vouloir accepter l'expression de leurs très sincères sympathies dans le deuil douloureux qui les a frappés.

22.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret le décès de M. John Lee, l'un des vieux citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui a représenté ce quartier

QUESTIONS.

18.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council, by (a) Ald. Blumenthal, asking additional information in connection with disorderly houses which have been raided since 1913; (b) Ald. Létourneau, asking the City Engineers to study the cause of the inundation of the south-west portion of St. Henry Ward; (c) Ald. Ward, in connection with the street cleaning; (d) Ald. Lavergne, in connection with the nuisance caused by the eastern abattoirs; (e) Ald. Dubeau, re opportunity of asking separate tenders for the erection of the public library; (f) Ald. Therrien, re advisability of giving convenient quarters to the Fire Commissioners; (g) Ald. L. A. Lapointe, for a complete statement of the expenses incurred in connection with the proceedings taken against Pelland and other officials of the Sewer Department.

MOTIONS.

19.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That in accordance with the provisions of By-law No. 105 and its amendments concerning health and the act respecting public health (51-52 Vict., chap. 47, Quebec), and in conformity with the regulations of the Provincial Board of Health, the Board of Health of the City of Montreal for the current year be composed of the members of the Committee on Hygiene and Statistics, namely: His Worship the Mayor, Ald. Létourneau, chairman, Dubeau, Denis, Dubois, O'Connell, Blumenthal and Turcot, and that Dr. Séraphin Boucher be and he is hereby appointed Health Officer for the said City with the powers vested in that officer by the above cited acts and by-laws.

20.—Ald. PAUZE moved, seconded by Ald. BARBEAU,

That the Board of Commissioners be requested to give the necessary instructions in order that a copy of the plans and specifications of the different municipal works be hereafter sent to the Builders' Exchange together with a copy of the demand for tenders, so that the members of the above association may take cognizance thereof and tender if they so desire.

Said motion was ruled out of order by His Worship the Mayor.

21.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That the members of this Council beg to express to Alderman Turcot, M.P.P., and Hon. Alphonse Racine, Legislative Councillor, their high appreciation of the services which they rendered to the City by taking charge of the Bill of the City of Montreal at the Provincial Legislature;

That this Council acknowledges that the success which the City obtained before the Legislature is attributable to the constant attention and energetic support which these gentlemen have given to this measure, and they beg to offer them their cordial congratulations and their sincere thanks.

21½.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the demise of Mrs. David, the beloved wife of Hon. Senator David, Clerk of the City of Montreal, and they beg to extend to Mr. David and his family the expression of their most sincere sympathy in their sad bereavement.

22.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the demise of Mr. John Lee, one of the old citizens of St. Jean Baptiste Ward, who